



ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE JANVIER 2019 - COLLÈGE 3A

Tous les salariés du monde agricole élisent, par voie électronique ou par correspondance, leurs représentants aux Chambres d'agriculture.

Nos priorités :

- défendre et pérenniser l'emploi salarié ;
- développer la qualification par la formation ;
- valoriser les métiers de l'agriculture.

Nos valeurs :

- placer tous les salariés au cœur de l'entreprise et de ses stratégies ;
- faciliter et reconnaître les compétences professionnelles ;
- favoriser un dialogue social responsable (grille de salaire, complémentaire santé, retraite...), gage d'avenir pour les salariés et les entreprises ;

Le contrat CFE-CGC

5 engagements pour une exigence...

1. Affirmer le rôle de la coopération et du mutualisme dans la filière agricole et agroalimentaire.
2. Agir afin que nos entreprises du secteur agricole restent les moteurs de la ruralité dans nos territoires (vitalité des communes, écoles, commerces, associations etc.).
3. Amplifier la reconnaissance et la place des salariés dans le monde agricole.
4. Permettre le développement économique et la compétitivité des entreprises agricoles et des paysages.
5. Favoriser la synergie entre les acteurs du secteur agricole.

Votez pour les candidats CFE-CGC du département

NATHALIE GUILLAUME

JEROME POTIER

LUC BROUANT

ANNE-SOPHIE ANDRE

JEAN-MARIE POLVE

Conception : Service Communication CFE-CGC - V. Bouret - Septembre 2018

Dès réception du matériel de vote,
votez CFE-CGC

